



BUREAU

DU 07 DECEMBRE 2023

Le Bureau de Limoges habitat s'est réuni le jeudi 7 décembre 2023 à 17 heures 15 dans les locaux du Siège, 224 rue François Perrin à Limoges.

Etaient présents :

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Nicolas REROLLE, Vice-président

Messieurs Philippe CHADELAS, Dominique RENAUDIE, et Xavier TRACOU, Administrateurs

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

Absents excusés :

Madame Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Administratrice, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Monsieur Jean-Luc BONNET, administrateur, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

La séance est ouverte à 17 heures 15 sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

LISTE DES DELIBERATIONS

Délibérations

B01 – Procès-verbal de la réunion de Bureau du 06 octobre 2023

ADOPTE A L'UNANIMITE

NT8 – Mise en œuvre d'une prime collective pour les chargé.es de clientèle (**information**)

PREND ACTE

B02 - RESIDENCE SADI CARNOT – Acquisition-Amélioration de 8 logements collectifs dont 5 PLUS – 6-10 place Carnot à Limoges - Convention de Financement avec la Ville de Limoges

ADOPTE A L'UNANIMITE

B03 - RESIDENCE LA FILATURE – Construction de 39 logements – Rue de la Filature à Panazol - Convention de cofinancement avec Limoges Métropole - Communauté urbaine

ADOPTE A L'UNANIMITE

B04 - LIMOGES – Résidence Casimir Ranson – Autorisation de régularisation d'une servitude de branchement au réseau d'assainissement de la Résidence au profit de parcelle cadastrée IM n°356 - 21 rue Georges Magadoux

ADOPTE A L'UNANIMITE

B05 – Le Palais sur Vienne – Cession de biens immobiliers

ADOPTE A L'UNANIMITE

B06 - RILHAC-RANCON - Résidence Joséphine BAKER – Autorisation de constitution d'une demande de rétrocession de la voirie et réseaux divers, au profit de Limoges Métropole

ADOPTE A L'UNANIMITE

Informations

NT1 - LES PRES FLEURIS 2 (Beaune de La Croix) – Construction de 22 logements (9 PLUS – 13 PLAI) – Allée Pierrette Fleutiaux, Michel Serres et Agnès Varda à Beaune Les Mines, commune de Limoges - Fixation du prix des loyers – Information

PREND ACTE

NT2 - CASSEPIERRE – Construction de 16 logements (10 PLUS – 6 PLAI) – 1 à 19 allée Joséphine Baker à Cassepierre, commune de Rilhac Rancon - Fixation du prix des loyers – Information

PREND ACTE

NT3 - Tarification du service Nirio

PREND ACTE et propose de soumettre au Conseil d'Administration la prise en charge partielle de Limoges habitat à hauteur de 3.80 € par transaction.

NT4 – Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2024 – Information

PREND ACTE

NT5 – Orientations Stratégiques 2024-2025 – Information

PREND ACTE

NT6 – RESIDENCE FIZOT LAVERGNE – Construction de 37 logements 21 avenue Emile Labussière à Limoges – Bilan de l’opération

Dossier annulé

NT7 – Convention de partenariat avec Limoges Métropole Communauté Urbaine – Information

PREND ACTE

NT9 – Présentation de la démarche Quali’Hlm

PREND ACTE